

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4581 MERCREDI 30 AOÛT 2023



HÔTEL DE VILLE DE KINSHASA

Les arriérés des salaires des agents municipaux au centre des préoccupations

Le vice-gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gérard Gecoco Mulumba, déplore la situation d'impaiement de salaires persistante à l'Hôtel de ville. Il relève l'impossibilité des membres des cabinets et autres services d'appoint et accrédités de remettre leurs progénitures à l'école lors de la rentrée scolaire de septembre pour impaiement.

Page 3

Le gouverneur Gentiny Ngobila
et son adjoint Gecoco Mulumba

EXPLOITATION MINIÈRE

Sicodex sollicite l'appui de la ministre de tutelle



La délégation de Sicodex reçue par la ministre des Mines

La délégation de la Sino-congolaise d'exploitation (Sicodex), une entreprise partenaire de l'État congolais, conduite par son directeur général adjoint, Christian Kabanda, a été reçue dernièrement par la ministre des Mines, Antoinette Nsamba Kalambayi. L'audience a porté sur la sollicitation de l'appui de la ministre des Mines à l'obtention, par cette entreprise, de l'exclusivité de la vente de ses produits miniers en République démocratique du Congo.

Page 3

INFRASTRUCTURES

La Cour constitutionnelle bientôt doté de son propre bâtiment



Le président Félix Tshisekedi posant la première pierre de l'édifice en construction

Les travaux de construction du nouveau bâtiment de la Cour constitutionnelle dureront dix mois et sont financés par le gouvernement congolais avec un appui financier du Programme des Nations unies pour le développement. En posant la première pierre de

construction de cet édifice, le président Félix Tshisekedi entend donner à la plus haute instance judiciaire du pays des espaces de travail lui permettant de mieux exercer sa mission de juge constitutionnel.

Page 4

ELECTRICITÉ

La Snél sort Bandundu ville de l'obscurité

La Société nationale d'électricité (Snél) a remis en service, le 27 août, dans la soirée, la sous-station électrique dite Aviation, dans la ville de Bandundu, chef-lieu de la province du Kwilu. Plusieurs quartiers de la ville dépendant de cette sous-station électrique étaient privés d'électricité, depuis février 2023, à cause d'une panne de transformateur.

Page 4

ÉDITORIAL

Défi

C'est un grand défi que s'est fixé la fondation Jeunesse Education et Développement (JED) en primant chaque année, depuis dix-sept ans, les meilleurs élèves du Congo sous le label « le Premier des meilleurs ». Certains d'entre eux sont à ce jour des grands administrateurs et hommes politiques. Une telle entreprise demande de l'énergie et de la volonté.

Non seulement il faut travailler de front avec les ministères en charge de l'Éducation via les directions des examens et concours, mais également il est indispensable d'avoir un large horizon de partenaires pour divers appuis matériels et logistiques.

Plusieurs analystes du développement affirment qu'investir dans l'éducation c'est participer à la vie d'une nation. C'est dans ce cadre que JED inscrit son action en multipliant des initiatives porteuses dans ce secteur vital.

Depuis trois ans, cette organisation expérimente un autre projet éducatif dénommé « Atelier vacances » dont le but est de former au moyen des cours divers et variés les jeunes filles à devenir des femmes. L'initiatrice de ce concept a mobilisé des cadres et des partenaires autour de la problématique « Fille Lelo, femme lobi » qui signifie en français « Fille aujourd'hui, femme demain ».

Les enseignements dispensés aux apprenantes sont axés aussi bien sur l'instruction civique que sur l'histoire du Congo, l'hygiène corporelle, les travaux ménagers, la sexualité, la prise de parole en public, l'initiation à la lecture, l'utilisation du dictionnaire, la lutte contre les violences en milieu scolaire. Ce genre d'initiatives méritent d'être accompagnées.

Les Dépêches de Brazzaville

ARRESTATION DU GÉNÉRAL-MAJOR SMITH GIHANGA MUTARA

La FBCP très préoccupée

L'ONG, qui trouve anormal que l'on parle de la complicité de détournement alors que l'on n'a jamais indiqué le principal détournement de ces tonnes de cathodes, exhorte la justice congolaise à libérer purement et simplement cet officier supérieur de l'armée si rien de sérieux ne lui est reproché.

Dans son communiqué du 26 août, la Fondation Bill-Clinton pour la paix s'est dite très inquiète par l'arrestation, le 23 août, par l'Auditorat général du commandant de la vingt-deuxième région militaire des Forces armées de la République démocratique du Congo, le général-major

Smith Gihanga Mutara. Cet officier supérieur de l'armée, a fait savoir la FBCP, est poursuivi du chef de complicité dans une affaire de détournement de 120 tonnes de cathodes appartenant à la société Tenke Fungurume Mining.

L'ONG, qui reconnaît qu'elle ne peut pas contre-

dire un rapport émis par une autre organisation de la société civile, rappelle, par ailleurs, qu'en droit, lorsqu'on parle de la complicité de détournement dans une quelconque affaire, cela sous-entend qu'il y a un auteur principal dudit détournement. « Si tel est le cas, nous demandons que le ou les véritables détournement soient arrêtés et déferés devant la justice en lieu et place d'un soi-disant complice de détournement », a souligné la FBCP. Et de souligner que dans ce même ordre d'idée, un proche de l'officier incriminé contacté a relevé un caractère tribal dans cette accusation. « Parce que, selon lui, le général-major n'est ni de près ni de loin impliqué dans cette affaire de détournement de ces tonnes de cathodes », a indiqué cette organisation. La FBCP exige donc à la justice la libération pure et simple de cet officier supérieur de l'armée congolaise, si rien de sérieux ne lui est reproché.

Lucien Dianzenza

L'ONG, qui reconnaît qu'elle ne peut pas contredire un rapport émis par une autre organisation de la société civile, rappelle, par ailleurs, qu'en droit, lorsqu'on parle de la complicité de détournement dans une quelconque affaire, cela sous-entend qu'il y a un auteur principal dudit détournement. « Si tel est le cas, nous demandons que le ou les véritables détournement soient arrêtés et déferés devant la justice en lieu et place d'un soi-disant complice de détournement », a souligné la FBCP. Et de souligner que dans ce même ordre d'idée, un proche de l'officier incriminé contacté a relevé un caractère tribal dans cette accusation. « Parce que, selon lui, le général-major n'est ni de près ni de loin impliqué dans cette affaire de détournement de ces tonnes de cathodes », a indiqué cette organisation.

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

HÔTEL DE VILLE DE KINSHASA

Gecoco Mulumba préoccupé par les arriérés des salaires des agents municipaux

Le vice-gouverneur, qui relève l'impossibilité des membres des cabinets et autres services d'appoint et accrédités de remettre leurs progénitures à l'école lors de la rentrée scolaire attendue début septembre, promet de parler dans les jours suivants en vue de dénoncer tous les points qui plombent l'administration urbaine.

Le vice-gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gérard Gecoco Mulumba, déplore la situation d'impaiement de salaires persistante à l'Hôtel de ville. Selon le constat attribué au numéro deux de la capitale congolaise et partagé, le 28 août, dans les réseaux sociaux, les ministres provinciaux, les membres de leurs cabinets respectifs, les deux cabinets du gouverneur Gentiny Ngobila, le personnel d'appoint de l'Hôtel de ville ainsi que les policiers y affectés accusent plusieurs mois d'arriérés de salaires et des primes.

A quelques jours de la rentrée scolaire 2023-2024, Gérard Mulumba, inquiet, se demande sur ses comptes officiels comment ces membres du cabinet et autres personnels d'appoint s'acquitteront de leurs obliga-



Le gouverneur Ngobila et le vice-gouverneur Mulumba lors d'une descente sur le terrain pour superviser les travaux réalisés dans la ville

tions parentales pour remettre leurs progénitures à l'école.

Rien ne va dans l'administration urbaine

Le vice-gouverneur Mulumba a rappelé les dix points qui plombent, depuis un moment, l'administration urbaine, relevés dans ses récentes dénonciations et qui n'ont pas encore été résolus. Ce membre du parti présidentiel parle entre autres du non-paiement des salaires des ministres et des membres de leurs cabinets depuis vingt-six mois, l'absence de convention médicale pour la couverture santé des agents administratifs de l'Hôtel de ville ainsi que les nominations aléatoires en toute camaraderie et violation des us et coutumes en ce qui concerne la collaboration sur ces questions entre le gouverneur et son adjoint, l'impossibilité de faire fonctionner les services de la ville, les frais ad hoc inexistant, l'absence des réunions des conseils des ministres ; le fort endettement de la ville dont des services sont en procédure de déguerpissement et certains baux déjà résiliés, etc. Pour mettre cette situation sur la place publique, Gérard Mulumba, dit Gecoco, promet de parler incessamment.

Lucien Dianzenza

Le vice-gouverneur Mulumba a rappelé les dix points qui plombent, depuis un moment, l'administration urbaine, relevés dans ses récentes dénonciations et qui n'ont pas encore été résolus. Ce membre du parti présidentiel parle entre autres du non-paiement des salaires des ministres et des membres de leurs cabinets depuis vingt-six mois, l'absence de convention médicale pour la couverture santé des agents administratifs de l'Hôtel de ville ainsi que les nominations aléatoires en toute camaraderie et violation des us et coutumes en ce qui concerne la collaboration sur ces questions entre le gouverneur et son adjoint, l'impossibilité de faire fonctionner les services de la ville, les frais ad hoc inexistant, l'absence des réunions des conseils des ministres ; le fort endettement de la ville dont des services sont en procédure de déguerpissement et certains baux déjà résiliés, etc. Pour mettre cette situation sur la place publique, Gérard Mulumba, dit Gecoco, promet de parler incessamment.

EXPLOITATION MINIÈRE

Sicodex sollicite l'appui de la ministre de tutelle

La délégation de la Sino-congolaise d'exploitation (Sicodex), une entreprise partenaire de l'État congolais, conduite par son directeur général adjoint (DGA), Christian Kabanda, a été reçue par la ministre des Mines, Antoinette Nsamba Kalambayi, dans son cabinet de travail de la Gombe.

À l'issue de l'audience leur accordée, le DGA de la Sicodex a donné l'objet de leur rencontre qui portait sur la sollicitation de l'appui de la ministre des Mines à obtenir l'exclusivité de la vente de leurs produits miniers. Il a ensuite déclaré que leur société entend accroître sa production locale, car lorsqu'on encourage cette production, l'emploi des jeunes découlera d'elle. De son côté, la ministre des Mines s'est dite favorable et a soutenu leur démarche. Elle leur a mis à la disposition de ses services spécialisés de sorte qu'ils puissent peaufiner toutes les stratégies et, bien entendu, répondre aux préoccupations à ce qu'une note circulaire soit prise à l'issue de la séance de travail qu'ils vont avoir avec les experts.

Il sied de rappeler que la Sicodex est une Joint-venture créée par Auxin et Afridex en 2017. En République démocratique du Congo (RDC), la Sicodex est autorisée par Afridex à produire, à vendre, à importer et à exporter tous les explosifs et les accessoires à usage civil ainsi qu'à fournir ses services de dynamitage (minage) ainsi que tous les services liés à cette activité sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo. Basée à Likasi, cette société a, en son sein, trois usines dont deux déjà opérationnelles et l'une sera ouverte dans quelques semaines.

Blandine Lusimana



La délégation de Sicodex reçue par la ministre des mines

INFRASTRUCTURES

La Cour constitutionnelle bientôt dotée de son propre bâtiment

Les travaux de construction du nouveau bâtiment de la Cour constitutionnelle dureront dix mois et sont financés par le gouvernement congolais avec un appui financier du Programme des Nations unies pour le développement, rapporte une dépêche de la communication présidentielle.

En posant la première pierre de construction de l'édifice, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, veut donner à la plus haute instance judiciaire du pays des espaces de travail qui lui permettent de mieux exercer sa mission de juge constitutionnel. Le nouveau siège de la Cour constitutionnelle a la forme pyramidale inspirée du volcan Nyirangongo,

pays et mettre en exergue le caractère exceptionnel des décisions prises par la Cour constitutionnelle», a précisé l'architecte.

Situé au quartier Royal dans la commune de Gombe, le siège de la Cour constitutionnelle comprend une grande salle d'audiences, des bureaux et d'autres espaces de travail répartis sur quatre étages. Prenant la parole à cette occasion,



Le président Félix Tshisekedi posant la première pierre de l'édifice en construction

«En optant pour cette architecture, nous avons voulu valoriser le relief volcanique de notre pays et mettre en exergue le caractère exceptionnel des décisions prises par la Cour constitutionnelle»

selon l'architecte. «En optant pour cette architecture, nous avons voulu valoriser le relief volcanique de notre

le président de la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta, a remercié le président de la République

pour l'impulsion qu'il vient de donner en procédant à la pose de la première pierre. Issue de l'éclatement de la

Cour suprême de justice à la suite de la réforme du pouvoir judiciaire, la Cour constitutionnelle exerce le

pouvoir de juge constitutionnel. Ses décisions sont irrévocables.

Alain Diasso

ELECTRICITÉ

La Snél sort Bandundu ville de l'obscurité

La Société nationale d'électricité (Snél) a remis en service, le 27 août, dans la soirée, la sous-station électrique dite Aviation, dans la ville de Bandundu, chef-lieu de la province du Kwilu.

Plusieurs quartiers de la ville dépendant de cette sous-station électrique étaient privés d'électricité, depuis février 2023, à cause d'une panne de transformateur. Ces quartiers du chef-lieu de la province du Kwilu ont donc été pourvus en électricité après six longs mois. La joie était perceptible en fin de soirée dominicale dans ces quartiers où des jeunes ont carrément traîné dans la rue plus tard que d'habitude grâce à l'éclairage. Et plusieurs petites unités de production à l'arrêt, pour les unes, ou fonctionnant sur générateur, pour d'autres, ont normalement repris du service.

Notons que le directeur général de la Snél, Fabrice Lusinde, a personnellement donné des instructions et orientations pour l'acquisition des pièces de rechange expédiées à Bandundu ville le 15 juillet pour la finalisation des travaux. Et le directeur provincial de la Snél au Kwilu, Prospère Bakuku assurait au début des travaux que des quartiers de Bandundu ville, privés du courant depuis cinq mois allaient être alimentés dans dix jours. «Nous sommes allés à Kinshasa contacter les autorités, et nous sommes revenus avec la bobine pour la réparation », indiquait-il. En dépit des



La sous-station Aviation à Bandundu ville remise en service par la Snél

Notons que le directeur général de la Snél, Fabrice Lusinde, a personnellement donné des instructions et orientations pour l'acquisition des pièces de rechange expédiées à Bandundu ville le 15 juillet pour la finalisation des travaux. Et le directeur provincial de la Snél au Kwilu, Prospère Bakuku assurait au début des travaux que des quartiers de Bandundu ville, privés du courant depuis cinq mois allaient être alimentés dans dix jours. «Nous sommes allés à Kinshasa contacter les autorités, et nous sommes revenus avec la bobine pour la réparation », indiquait-il. En dépit des aléas de la technique, a Prospère Bakuku, le timing a été respecté.

aléas de la technique, a Prospère Bakuku, le timing a été respecté.

Les techniciens de la société Ateliers d'Electro Maintenance industrielle (AEMI), engagés

par la Snél, ont travaillé depuis le 21 juillet, pour enfin lancer le courant électrique dans ces

quartiers le 27 août, soit un mois durant, et venir à bout de cette panne qui avait paralysé le station « Aviation » pendant six mois, et la remise en état du réseau de distribution à partir de la station RTNC de Bandundu ville.

Bandundu ville a donc renoué avec la civilisation par l'électricité. Et ce retour à la normale de la vie dans le chef-lieu du Kwilu est à mettre à l'actif du directeur général Fabrice Lusinde wa Lusangi Kabemba, qui continue de s'illustrer dans son dynamisme depuis sa réhabilitation en juin dernier après une suspension préventive en avril à la suite des accusations abusives. Sous sa houlette, la Snél se déploie à travers tout le pays depuis quelques mois, avec des travaux qui s'effectuent à la Centrale de la Tshopo à Kisangani, à Kolwezi où une nouvelle ligne de 30 KV a été inaugurée, la remise en service de deux cabines électriques à l'école militaire de Kananga dans le Kasai, l'évaluation positive du système des compteurs de prépaiement « Cash power » à Bukavu dans le Sud-Kivu, le rétablissement du courant dans les communes de Bumbu et Makala à Kinshasa après plusieurs semaines, etc.

Martin Engimo

FRANCE/29^e ÉDITION DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS

Pour Emmanuel Macron l'ambassadeur français restera à Niamey

Le chef de l'Etat a présenté aux ambassadeurs français réunis à Paris les priorités de sa politique étrangère dans un contexte international difficile avec au menu la crise au Niger.

Dans son discours aux diplomates, le chef de l'Etat estime que Sylvain Itté, qui a été invité à quitter le pays par les nouveaux dirigeants, doit poursuivre sa mission «malgré les pressions, malgré toutes les déclarations d'autorités illégitimes». Un message fort. L'ambassadeur français va rester au Niger malgré les pressions des putschistes, a déclaré Emmanuel Macron, qui ouvrait la 29^e édition de la conférence des ambassadrices et des ambassadeurs. «Je pense que notre politique est la bonne. Elle repose sur le courage du président (Mohamed) Bazoum, sur l'engagement de notre ambassadeur sur le terrain qui reste malgré les pressions, malgré toutes les déclarations d'autorités illégitimes», a déclaré Emmanuel Macron.

Le président de la République est intervenu sur le Niger alors que les nouvelles autorités militaires ont demandé le 25 août le départ de l'ambassadeur de France en poste à Niamey. Cet ultimatum a pris fin dimanche soir. Les militaires, qui retiennent prisonnier depuis un mois l'ancien président Mohammed Bazoum au Palais présidentiel, ont également dénoncé les accords militaires entre Niamey et Paris. Sur ce dossier, la France oppose une position de fermeté, arguant qu'elle ne reconnaît pas le gouvernement des généraux. «Les putschistes n'ont pas autorité» pour demander le départ de l'ambassadeur, a ainsi fait savoir le Quai d'Orsay. Paris soutient en outre la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest dans toute action pour rétablir l'ordre constitutionnel au Niger, avec la possibilité d'une intervention militaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Emmanuel Macron a aussi évoqué la guerre en Ukraine et son souhait de rejoindre l'Union européenne, affirmant l'engagement de la France aux côtés de Kiev; la guerre au Soudan, la crise libanaise et le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, les élections européennes en juin, les Jeux olympiques à Paris en juillet et le sommet de la Francophonie qui se tiendra en France pour la première fois depuis trente ans. La cheffe de la diplomatie, Catherine Colonna, prononcera de son côté son discours le 29 août. Enfin, la Première ministre Elisabeth Borne s'adressera aux ambassadeurs le 30 août.

Noël Ndong

Paris réitère son soutien à l'action de la Cédéao

Le président français, Emmanuel Macron, a réitéré, le 28 août, son soutien à toute action qu'envisagerait la Cédéao contre les militaires au Niger pour rétablir dans ses fonctions le président Mohamed Bazoum.

« Nous ne reconnaissons pas les putschistes, nous soutenons un président qui n'a pas démissionné, auquel nous restons attachés. Et nous soutenons l'action diplomatique et, le cas échéant, militaire de la Cédéao, dans le cadre d'une approche partenariale qui est celle que j'ai présentée en février dernier. Ni paternalisme, ni faiblesse, parce que sinon on n'est plus nulle part », a déclaré le président français. Par ailleurs, Emmanuel Macron a égratigné au passage les Etats-Unis et certains pays européens, dont l'Allemagne et l'Italie, qui privilégient la diplomatie dans la crise nigérienne, « quand la France se dit prête à soutenir une solution militaire,

si la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest décidait de franchir ce pas ».

« On nous explique que la bonne politique serait de lâcher le président nigérien Mohamed Bazoum parce que c'est devenu à la mode, parce qu'en fait il faudrait produire local maintenant, même quand ce sont des putschistes », a-t-il ironisé.

La France a suspendu au passage son aide au développement et sa coopération militaire, sans pour autant dénoncer les accords de défense existants avec le Niger comme réclamé par le CNSP.

Yvette Reine Nzaba

Un dispositif de sécurité renforcé autour de l'ambassade de France

L'ambassadeur de France est toujours en place, alors que le délai accordé pour quitter le Niger a expiré le 27 août 2023.

Un dispositif de sécurité renforcé a été déployé autour de l'ambassade de France à Niamey. Par ailleurs, plusieurs milliers de personnes se sont encore rassemblés devant la base militaire française dans la capitale Niamey, selon le correspondant d'Anadolu.

Le 3 août courant, les autorités militaires nigériennes ont annoncé la rupture de toute coopération avec la France dans le domaine de la défense et de la sécurité, demandant aux quelque 1500 soldats français de quitter le Niger dans un délai d'un mois.



Lors d'un meeting organisé le 26 août, un porte-parole du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie avait appelé les populations à éviter tout acte de violence.

Pour rappel, le ministère nigérien des Affaires étrangères avait don-

né 48 heures à l'ambassadeur Sylvain Itté pour quitter le territoire nigérien, alors que les tensions se sont intensifiées dans les semaines qui ont suivi l'éviction du président Mohamed Bazoum, le 26 juillet dernier.

N.Nd.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CABINET

Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système de Santé

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/2023 /MSP/UGP-KOBIKISA

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE D'ASSISTER LA CAMEPS POUR LA MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE CONTROLE QUALITE DE NIVEAU I »

I.Contexte et justification :

Le Congo bénéficie d'un prêt de l'International Développement Association (IDA) d'une valeur de 50 millions USD (25 milliards CFA) pour mettre en œuvre le projet de renforcement du système de Santé Kobikisa. Ce projet vise à améliorer la qualité, l'utilisation des soins de santé maternels et infantiles et l'accès aux soins pour les ménages vulnérables.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Kobikisa a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un consultant en charge d'assister la CAMEPS, pour la mise en place d'un laboratoire de contrôle qualité de niveau 1.

I.Mission du consultant :

La mission du consultant est de rédiger un plan d'installation du laboratoire de contrôle qualité de niveau 1.

Plus spécifiquement, il va :

Mener une étude de faisabilité ;
Identifier les équipements, les matériels et réactifs appropriés ;

Former le personnel technique sur le fonctionnement du laboratoire de contrôle qualité de niveau 1.

I.Profil et qualifications requis

Au regard des objectifs, des résultats attendus, la prestation sera réalisée par un consultant ayant :

- Une solide expérience dans la rédaction de plan d'installation ou de mise en place d'un laboratoire de contrôle qualité pharmaceutique de niveau 1 conformément aux exigences des bonnes pratiques d'assurance qualité de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il devra à ce titre justifier d'au moins d'un (01) projet similaire.
- Un Diplôme Universitaire de pharmacie.
- Un certificat d'étude spécialisé en Assurance Qualité, Contrôle Qualité ou encore un Doctorat en pharmacie ou tout équivalent.
- Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans en Assurance Qualité et contrôle qualité (Application des normes ISO 9001 et 17025).
- Une bonne maîtrise de la langue française, qui servira à la rédaction du plan d'installation ou de mise en place du laboratoire de contrôle qualité de niveau 1 et une connaissance intermédiaire de l'anglais pour la revue documentaire des protocoles de la pharmacopée.

çaise, qui servira à la rédaction du plan d'installation ou de mise en place du laboratoire de contrôle qualité de niveau 1 et une connaissance intermédiaire de l'anglais pour la revue documentaire des protocoles de la pharmacopée.

I.Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé (avec des références des structures ou l'on a presté);
- des copies légalisées des diplômes ou tout autre document justifiant la formation ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine ;

I.Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours

ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermé, au plus tard le 13 septembre 2023 à 16 heures à 16 heures, heure locale avec mention « Recrutement d'un consultant en charge d'assister la CAMEPS, pour la mise en place d'un laboratoire de contrôle qualité de niveau 1 ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

l'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au no 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45 / 06 644 75 07, E-mail : eryxdarius40@gmail.com / estelle.bouss@yahoo.fr, Centre-ville Brazzaville Brazzaville-Congo.

À l'attention du Dr MBOU ESSIE Darius Eryx, Coordonnateur de Kobikisa

Fait à Brazzaville, le 29 août 2023

Le Coordonnateur de Kobikisa

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CABINET

Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système de Santé

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2023/MSP/KOBIKISA

Fourniture du matériel informatique et du mobilier de bureau du bâtiment abritant la salle de staff de la DGSSS

1. Le Gouvernement Congolais et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant de 21 millions de \$ US, et ont l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture du matériel informatique et du mobilier de bureau du bâtiment abritant la salle de staff de la DGSSSa

1. Le projet Kobikisa sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir « du matériel informatique et du mobilier de bureau du bâtiment abritant la salle de staff de la DGSSSa »

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles, tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet Kobikisa, E-mail : eryxdarius40@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 08h

00 à 16h 00 de lundi à vendredi.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 25 000 FCFA. La méthode de paiement sera en espèce au Secréariat de l'UGP/Kobikisa sis n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon, Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon, Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO -Brazzaville, de 08h00 à 16 h 00.

Le dossier d'appel d'offres sera fourni au soumissionnaire en version papier ou en version électronique.

1. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 septembre 2023 à 12h 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, dûment mandatés et des représentants de l'acheteur, à l'adresse de l'UGP/Kobikisa mentionnée ci-dessous, le 29 septembre 2023 à 12H 30.

Les offres doivent être accompagnées des Garanties

Bancaires de soumission d'un montant respectivement de Lot 1 : 450 000 FCFA, lot 2 : 500 000 FCFA, ou pour un montant équivalent libellé dans une monnaie librement convertible (Euro ou Dollars US\$). Pour les soumissionnaires présents sur le territoire national, cette garantie devra être délivrée par une banque locale agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et pour les soumissionnaires situés hors du territoire national, par une Banque étrangère ayant un correspondant au niveau national agréée COBAC.

1. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Renforcement du Système de Santé (Kobikisa),

Sis au n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon, Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO -Brazzaville, République du Congo,

E-mail : eryxdarius40@gmail.com

Téléphone : 06 644 75 07

Fait à Brazzaville, le 06 février 2023

Le Coordonnateur de Kobikisa

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx

MARCHÉ FINANCIER

Les émissions du Trésor continuent d'attirer des investisseurs

Les séances des émissions des valeurs du Trésor sont régulièrement organisées sur la place de Brazzaville autour du réseau des banques. Une nouvelle souscription aux titres du Trésor qui s'est achevée, le 29 août, a mobilisé vingt-quatre banques, dont sept banques locales.

Les récentes émissions des Bons du Trésor assimilables (BTA) sont ouvertes aux personnes physiques ou morales qui doivent adresser aux établissements de crédits agréés comme Spécialistes en valeurs du trésor (SVT). Ces BTA sont présentés sous forme de titres dématérialisés avec un échéancier de cinquante-deux semaines et d'une valeur nominale unitaire d'1 million FCFA. Le Trésor veut remobiliser son réseau des SVT après le faible engouement observé au début de l'année 2023. En mai dernier, les autorités du Trésor ont initié une rencontre avec les établissements financiers dans le but de redynamiser le marché financier local. Depuis son ouverture en 2017, le marché des émissions du Trésor congolais compte parmi les plus actifs de la sous-région, en raison du volume des



montants levés, du taux des souscriptions et de la capacité du réseau des SVT. En effet, le volume des concours du Trésor congolais représente plus de 1800 milliards FCFA, soit 1500 milliards FCFA en Obligations du trésor assimilables et 243 milliards FCFA en

BTA. Les montants levés permettent au Trésor de financer de nombreux projets de développement dans le pays. Une remobilisation des SVT devrait donc aider le Trésor public à renflouer les caisses de l'État et faire face aux besoins urgents. À noter que les récentes ré-

formes de la BEAC prêchent la dynamique du marché des valeurs du Trésor de la sous-région et encouragent les banques membres des réseaux des SVT à souscrire aux émissions. Mieux, le cahier des charges des SVT leur prescrit de participer annuellement, au mi-

nimum à 60% des séances des émissions des valeurs du Trésor, de présenter les taux pour chacune des lignes exigées et d'assurer la participation effective annuelle d'au moins 5% du montant total adjugé dans chacune des catégories des valeurs du Trésor.

Fiacre Kombo

ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Remise des kits aux femmes et filles vulnérables

L'Organisation non gouvernementale, « Azur développement », a remis le 26 août des kits d'activités génératrices de revenus et d'insertion professionnelle aux femmes et filles à l'issue de l'atelier organisé à Brazzaville.

L'objectif est d'appuyer et de soutenir ces femmes dans les différentes activités en vue de leur donner un meilleur accès à la formation et à l'insertion socio-professionnelle et économique.

Le don est composé de non-vivres, ballots de friperie ainsi que de fours à gâteau traditionnels et accessoires en pâtisserie.

La remise s'inscrivait dans le cadre du projet « Promotion des droits et autonomisation économique des filles et femmes vulnérables », avec la subvention du Fonds de la Francophonie. Le projet est mis en œuvre par Azur développement dans les départements de Brazzaville, la Bouenza et Pointe-Noire.

Il prévoit d'octroyer les activités génératrices de revenus à quatre-vingts femmes et jeunes filles vulnérables, d'accompagner dix groupements de femmes dans les activités agricoles et de placer cinquante jeunes filles dans la formation professionnelle ;

Le projet envisage également d'organiser des sensibilisations à la prévention des maladies sexuellement transmissibles,



« Depuis plusieurs années, j'éprouvais des difficultés dans la pratique de mon métier de pâtisserie. Aujourd'hui, je suis la plus heureuse en recevant ce four à gâteau »

au VIH/Sida, aux grossesses précoces et non désirées et aux violences sexuelles à l'endroit des femmes, filles, hommes et garçons.

L'atelier a réuni les chefs de quartiers, les représentants des différentes administrations, des femmes et jeunes filles bénéficiaires.

Les participants ont été éduqués sur les différentes formes de violences faites aux femmes et aux filles, leurs manifestations et les moyens de recours, les services des guichets uniques d'assistance aux femmes et filles victimes de violence.

Olive Ntamba Ndoulou, bénéficiaire d'un four à gâteau traditionnel s'est dit très heureuse d'avoir des connaissances sur les violences faites aux femmes. Elle a indiqué que le geste accompli par Azur développement vient de lui donner encore le courage d'augmenter la quantité de sa marchandise. « Depuis plusieurs années, j'éprouvais des difficultés dans la pratique de mon métier de pâtisserie. Aujourd'hui, je suis la plus heureuse en recevant ce four à gâteau », a-t-elle dit.

Lydie Gisèle Oko



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR ACCOMPAGNER L'EQUIPE DU PAJE A LA FINALISATION DE SON MANUEL D'EXUCUTION DU PROJET (PIM)

Réf. : AMI N°008/SC/23/MAEP/UGP-PAJE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services d'un consultant international pour accompagner l'équipe du PAJE à la finalisation de son manuel d'exécution du projet.

2. L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat.

4. L'objectif de la consultation est d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) dans la révision et la finalisation du Manuel d'exécution du Projet (PIM) sur la base du draft disponible et en conformité avec les directives du Fonds, y compris une description détaillée pour énoncer les moda-

lités de planification et de mise en œuvre des activités, les systèmes et les modalités de suivi et d'évaluation. Il est important de noter que le PIM est un document vivant, susceptible d'être modifié tout au long du projet à mesure que les activités changent ou lorsque les leçons apprises suggèrent des approches de mise en œuvre alternatives. L'objectif de la consultation immédiate est de finaliser la préparation d'un manuel de mise en œuvre du projet qui représente la meilleure orientation sur la façon dont le projet sera exécuté. La durée de cette consultation est fixée à 20 jours maximum.

5. L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture de services en question. Les candidats intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire pour mener à bien cette mission sous la forme d'un curriculum vitae (CV). Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels (SCI), décrite dans le « Guide pratique de passation des marchés du FIDA », accessible sur internet via le lien suivant : <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Les entretiens ne seront pas menés dans le cadre du processus de sélection. Seul le consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et financière.

6. Les critères de présélection sont les suivants :
 • Avoir un diplôme supérieur en économie, agronomie, sciences sociales, gestion, management ou autre filière équivalent (25 points) ;
 • Avoir une expérience d'au moins 7 ans dans l'appui à la gestion ou la coordination de la mise en œuvre des projets de déve-

loppement rural (25 points) ;
 • Justifier d'au moins trois expériences concrètes de préparation des manuels d'opérations ou de mise en œuvre des projets de développement financés par les partenaires internationaux (35 points) ;
 • Maîtriser obligatoirement le français (15 points).

7. Les dossiers à manifestation d'intérêt doivent être envoyés par courrier électronique ; E-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 15 septembre 2023 à 23h 59 mn précises, heure de Brazzaville, en portant expressément la mention suivante : « AMI N°008/SC/23/MAEP/UGP-PAJE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR ACCOMPAGNER L'EQUIPE DU PAJE A LA FINALISATION DE SON MANUEL D'EXUCUTION DU PROJET (PIM) ».

8. Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

9. Nous attirons l'attention des candidats intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

10. Les consultants intéressés ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Les consultants présentant un conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible seront disqualifiés, sauf autorisation contraire expresse du Fonds. Les consultants sont considérés comme étant en conflit d'intérêts s'ils ont : a) une relation qui leur fournit des informations indues ou non divulguées sur le processus de sélection et l'exécution du contrat ou une influence sur celle-ci, b) avoir une relation d'affaires ou familiale avec un membre du conseil d'administration du client ou son personnel, le Fonds ou son personnel, ou toute autre personne qui a été ou pourrait raisonnablement être impliquée directement ou indirectement dans une partie quelconque de (i) la préparation du présent Avis à manifestation d'intérêt, (ii) le processus de sélection pour le marché concerné et (iii) l'exécution de ce dernier. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du candidat, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENGA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORER LE MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES, FINANCIERES ET DE PASSATION DES MARCHES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNE ET ENTREPRENARIAT (PAJE)

Réf. : AMI N°006/SC/23/MAEP/UGP-PAJE

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), l'Unité de Gestion du Projet PAJE lance un appel à candidature pour identifier, sélectionner et recruter un Consultant Individuel chargé d'élaborer le manuel des procédures administratives, comptables, financières et de passation des marchés du PAJE.

2. Brève description du projet. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. PAJE se veut un projet sensible à la jeunesse et au genre et vise à générer des opportunités d'entrepreneuriat et d'emploi à long terme, pour les jeunes dans une situation de chômage et de pauvreté, en abordant les défis spécifiques au contexte de la jeunesse rurale et péri-urbaine. Il valorisera le développement de l'entrepreneuriat des jeunes dans les chaînes de valeur, par des modèles inclusifs d'agri business,

pour améliorer l'employabilité des jeunes et les bénéfices économiques.

4. PAJE contribuera aussi à améliorer les revenus des ménages ruraux et péri-urbains pauvres, (femmes, jeunes, hommes et personnes en situation de handicap) impliqués dans la production, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Ceci permettra de renforcer les chaînes de valeurs locales, réduire la pauvreté rurale et accroître les opportunités économiques dans le sud du Congo. Le projet encouragera et renforcera les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur et les secteurs, en favorisant l'établissement de contrats équitables entre les acteurs, y compris les organisations de producteurs.

5. Le Projet interviendra dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agro-écologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet interviendra dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et du Plateau. Le

projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière pêche.

6. Lieux de travail.

La première étape de la mission se déroule au siège du PAJE. La rédaction du Manuel de procédures (deuxième étape de la mission) doit se faire sur le lieu de résidence (ou bureau) du Consultant ; les travaux de restitution du manuel de procédures et la formation du personnel du PAJE et des partenaires au projet se dérouleront dans une salle d'un Hôtel de la place.

7. Profils du consultant recherché. Les profils et autres attributions pour ce marché sont contenus dans les termes de références y relatifs et disponibles au niveau du site internet de l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (www.acpe.cg) et sont également publiés dans d'autres médias et sites dédiés, ou sur demande à l'adresse de dépôt de candidature spécifiée au point 9 du présent avis.

8. Critères de sélection. Les Candidats seront recrutés sur la base des critères de qualification des Consultants présentés dans les termes de références.

9. Dépôt de candidature.

Les dossiers de manifestations d'intérêts seront déposés ou transmis par mail à l'Unité de Gestion du PAJE à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 septembre 2023 à 16h 00, heure locale (TU+ 1) et devront porter expressément la mention suivante : « AMI N°006/SC/23 « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORER LE MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES, FINANCIERES ET DE PASSATION DES MARCHES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT - PAJE »

L'adresse à laquelle il est fait mention est : E-mail : secretariat@maep-paje.cg

Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez

Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENGA

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le patronat sollicite la mise en service du scanner

Une délégation du Congrès des chefs d'entreprise du Congo s'est entretenue, le 28 août, à Brazzaville avec le secrétaire permanent du Comité national de concertation, Guy Gervais Bouanga, pour lui faire le plaidoyer sur l'opérationnalisation full scanning du port autonome de Pointe-Noire installé depuis un moment.

Cela fait quelques années, le gouvernement, via le ministère de l'Economie et des Finances, signait une convention avec une société privée pour installer le scanner au port autonome de Pointe-Noire. Le projet pourtant salué par tous vise à contrôler systématiquement tous les conteneurs en provenance de l'étranger mais également leur contenu afin de permettre aux services de collectes des recettes publiques de taxer à juste titre.

L'objectif du projet est de bien contrôler les entrées, de maîtriser l'évasion fiscale afin de maximiser les recettes publiques. Mais depuis que l'opérateur a préfinancé le projet et installé le dispositif technique souhaité, le processus s'est arrêté net sans raison valable. Le Congrès des chefs d'entreprises du Congo trouve derrière ce blocage une main noire que l'organisation patronale attribue à la manœuvre d'un réseau mafieux qui tire le plus grand profit au port de Pointe-Noire au détriment de l'Etat.



« Aujourd'hui, le port de Libreville au Gabon génère 400 milliards FCFA par an grâce au Full scanning. Mais celui de Pointe-Noire, qui est pourtant un port en eau profonde, n'apporte au budget que 100

milliards FCFA par année par manque du système full scanning. Ce gap est imputable à un réseau mafieux qui manœuvre à ce que le scanner ne soit pas effectif afin qu'ils engrangent des milliards au détriment de l'Etat », a précisé le président du Congrès des chefs d'entreprises du Congo, Paul Nestor Mouandzibi. En sa qualité de défenseur des intérêts des opérateurs écono-

miques, le Congrès des chefs d'entreprises du Congo a tenu à poser le problème au Comité national de concertation afin qu'il transmette la doléance auprès du gouvernement. Pour sa part, le secrétaire permanent du Comité national de concertation a promis soumettre le problème à qui de droit afin qu'une solution idoine soit vite trouvée. « En tant qu'organe de conciliation, je vais rencontrer les pouvoirs publics, notamment le ministre du Développement industriel, celui du Commerce et des Approvisionnements ainsi que le Premier ministre afin que ce dossier trouve une solution idoine. Cela est capital parce que nous devons protéger les investissements directs étrangers pour ne pas pénaliser le climat des affaires afin de ne pas donner à ceux qui investissent l'impression que le Congo remet en cause les conventions signées par un ministre des Finances », a conclu Guy Gervais Bouanga.

Firmin Oyé

ASSAINISSEMENT

La troisième édition de l'opération « Ouenzé Bopeto » lancée

Le lancement de l'opération d'assainissement des dix quartiers, le 27 août, a été marquée par la remise du matériel aratoire à l'administrateur-maire du cinquième arrondissement de Brazzaville, Marcel Nganongo, par le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé.

A l'issue de la campagne qui se déroulera jusqu'au 10 septembre prochain, le quartier le plus propre recevra un trophée plus une enveloppe pour pérenniser son action. « Il y aura un trophée pour le quartier le plus propre de Ouenzé. Le jury, ce sera la presse que nous allons inviter à sillonner les dix quartiers et à nous indiquer discrètement le quartier le plus propre de Ouenzé que nous allons, au bout du processus, distinguer en remettant à son chef un trophée et une enveloppe pour lui permettre de pérenniser la propreté », a indiqué le député titulaire de Ouenzé I, précisant que cette opération est également une manière de rassembler les jeunes. Pour atteindre les objectifs escomptés, Juste Désiré Mondelé a offert à la mairie, entre autres, des brouettes, pelles, paires de bottes, râtaux, balais-brosses, gants. Un geste symbolique en guise de remerciement de l'administrateur-maire pour son engagement concernant l'assainissement. « L'urgence est signalée, nous lançons un appel à tous les enfants de Ouenzé, à tous les partenaires qui peuvent appuyer la mairie parce qu'il ne suffira pas seulement de nettoyer, d'assainir, il faudra aussi au-delà désinfecter, apporter des moustiquaires imprégnées, aller même au bout

de la démarche écologique de protection de l'environnement et de la prévention sanitaire », a lancé Juste Désiré Mondelé.

Pour cette première journée, c'est l'avenue 753 qui a été choisie pour se débarrasser des tas d'immondices qui s'étaient entassés depuis des semaines. Saluant l'implication de l'administrateur-maire, des dix chefs de quartiers et des trois autres députés de Ouenzé dans cette opération, son initiateur a rappelé que l'insalubrité peut avoir un impact sur la qualité de vie et la santé des riverains. « Notre mission est d'assainir notre cadre de vie pour éloigner les maladies parce que le premier médicament préventif, c'est vraiment l'hygiène. Nous sommes en train de nous administrer une démarche de prévention pour éviter toute forme d'épidémies parce que nous sommes à quelques semaines de la saison des pluies, surtout avec le changement climatique qui impose aujourd'hui sa loi naturelle », a poursuivi le ministre délégué.

Se félicitant du geste du ministre délégué, Marcel Nganongo a rappelé que Ouenzé avait besoin d'autres fils animés par l'esprit de partage à l'image de Juste Désiré Mondelé pour accompagner les efforts louables de la mairie dans les questions d'assainissement. « Ouenzé,



Juste Désiré Mondelé remettant un échantillon du matériel à Marcel Nganongo/Adiac

c'est chez vous. Vous êtes député de Ouenzé, à l'époque, nous avons lancé une opération dénommée J'aime Ouenzé au sens propre, vous aviez été la première personnalité à répondre positivement à cet appel. Aujourd'hui, vous venez encore de faire un geste louable très significatif, cela veut dire que vous portez Ouenzé dans votre cœur. ...J'aimerais, au nom des dix chefs de quartiers,

dire ma gratitude pour ce que vous venez de faire... », a déclaré en substance le maire.

Chef du quartier 54, Xavier Mpoungalogui pense que l'émulation lancée permettra à chacun de défendre sa cause. « Vous savez que l'arrondissement 5 Ouenzé comprend dix quartiers qui ne sont pas de la même façon. Mais, enfin, tout le monde joue la carte. J'espère que nous sommes en compétition.

Pour remporter le trophée, nous comptons sur la mobilisation des habitants. Ils sont mobilisables et disponibles. Comme nous avons du matériel, je pense que nous allons nous mettre au travail », a-t-il laissé entendre.

Notons que les initiateurs sont appuyés, dans leur action, par les services techniques de la mairie de Brazzaville et l'expertise de la société Averda.

Parfait Wilfried Douniama

ASSEMBLÉE NATIONALE

Ferréol Ngassakys restitue les conclusions des dernières sessions

Le député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, Ferréol Constant Patrick Ngassakys, a restitué, le 27 août, à Brazzaville les travaux des différentes sessions organisées dans le cadre de la quinzième législature, notamment d'octobre 2022 à août 2023.

De la session inaugurale à la troisième ordinaire en passant par la deuxième session, la moisson a été abondante pour les élus du peuple. En effet, les députés ont adopté plusieurs affaires concernant tous les domaines de la vie dont le budget de l'Etat, exercice 2023. Ferréol Constant Patrick Ngassakys a également informé ses mandants de la mise en place des commissions d'enquête pour le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

A titre personnel, le député de Poto-Poto 3 qui était rapporteur de la commission Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger assure désormais les fonctions de deuxième vice-président. Il a été également élevé au poste de président du groupe d'amitié Congo-France. Cet échange qui s'est déroulé en présence des députés de Dongou (Likouala), Guy Patrick Gandzia, de Djambala 2 (Plateaux), Boniface Ngoulou, et de Moungali 2, Octave Damba Ngolo, a permis à Ferréol Constant Patrick Ngassakys de répondre à plusieurs

questions de ses mandants. Ces interpellations ont porté sur la formation des jeunes désœuvrés, le paiement des arriérés des pensions, les questions d'assainissement, notamment le contrat liant l'Etat congolais à la société Averda, l'insécurité liée aux taxis-motos, la mise en œuvre de la mesure gouvernementale consistant à l'uniformisation de la tenue scolaire. Avant de répondre à ces préoccupations, Constant Ngassakys



Ferréol Ngassakys entouré de Boniface Ngoulou et Guy Patrick Gandzia/Adiac

« Le rôle de la tenue est de mettre tous les élèves au même pied d'égalité, pour qu'il n'y est pas complexe d'infériorité ou de supériorité. Jusqu'à preuve du contraire, cette décision n'est pas exécutoire. C'est plutôt une volonté qui a été exprimée de manière unilatérale, mais dans la réalité, on ne pourrait pas l'appliquer »

a rappelé à ses mandants les missions cardinales d'un député, précisément le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale. S'agissant de la formation des jeunes, il a annoncé le démarrage sous

peu de la première vague pour le compte de ce nouveau mandat. Concernant le transport de trois personnes par moto, il a reconnu que cette pratique était réprimandée. Selon lui, l'insécurité due au phénomène de « bébés noirs et kulunas » a

quelque peu baissé d'intensité dans les quartiers 34 et 35 grâce aux mesures mises en place.

Les participants ont été, par ailleurs, édifiés sur la loi n°19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo. Intitulée loi Mouébara, cette norme permettra de lutter efficacement contre ces violences ainsi que des violences liées au veuvage et aux successions par des mesures de prévention, de protection, d'assistance, de prise en charge et les modalités de poursuite des auteurs de ces actes.

Quant à l'épineuse ques-

tion de la tenue scolaire qui devrait être uniformisée au niveau des deux sous-secteurs de l'enseignement, le député Ngassakys a indiqué que la réflexion est en cours. « *Le rôle de la tenue est de mettre tous les élèves au même pied d'égalité, pour qu'il n'y est pas complexe d'infériorité ou de supériorité. Jusqu'à preuve du contraire, cette décision n'est pas exécutoire. C'est plutôt une volonté qui a été exprimée de manière unilatérale, mais dans la réalité, on ne pourrait pas l'appliquer* », a-t-il souhaité.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATIONS QUALIFIANTES

Mille jeunes congolais reçoivent des attestations d'entreprises

L'Association action de jeune congolais pour le développement (AJCD), présidée par Rucha Ngakala, a remis le 26 août à Brazzaville à mille jeunes congolais des attestations au terme d'une série de formations entrepreneuriales.

Une formation attestée offre la garantie d'avoir un titre professionnel reconnu par l'Etat ou par les organisations professionnelles privées. En outre, la validation d'une formation et des compétences permet d'être reconnue par une profession.

Les mille récipiendaires ont été formés en trois vagues dans plusieurs domaines comme l'électricité, la maintenance, les banques et finances, l'informatique, la décoration, la couture, la cuisine et l'hôtellerie, la pâtisserie, le réseau et télécommunication, l'agroalimentaire, la savonnerie, le transport et la logistique ainsi que dans diverses langues étrangères. « *Au cours de votre parcours, vous avez développé les compétences essentielles, à savoir la résolution de problèmes, la pensée*



Les officiels et les récipiendaires/Adiac critique et la collaboration. Ces compétences vous serviront tout au long de votre vie », s'est réjoui Marvel Moukala, responsable de la formation et de l'éducation à l'AJCD. Face aux difficultés d'emploi des jeunes, il a encouragé les bénéficiaires des attestations à œuvrer davantage à la création des entreprises in-

novantes et résilientes. Pour sa part, le président de l'AJCD, Rucha Ngakala, s'est dit ému de l'excellence des résultats qui a marqué une fin de formation heureuse. Il a plaidé pour l'apport de l'Etat pour une telle initiative juvénile. « *Ensemble avec les partenaires tels que le ministère de la Jeunesse et l'Agence nationale de l'artisanat, nous allons les propulser davantage car ces jeunes entrepreneurs valorisent le made in Congo, au moment où le pays importe près de 95 de produits alimentaires* », a-t-il signifié. Afin de lutter contre l'oisiveté, ce dernier veut que ces jeunes entrepreneurs soient regroupés en coopérative après cette formation. Enfin, le directeur de la formation et de la protection au ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Lezona Florian, a encouragé ces finalistes à préserver leurs acquis. Selon certaines conventions collectives, les formations attestées ou certifiées sont des gages permettant d'avoir le statut de salarié.

Fortuné Ibara

« Ensemble avec les partenaires tels que le ministère de la Jeunesse et l'Agence nationale de l'artisanat, nous allons les propulser davantage car ces jeunes entrepreneurs valorisent le made in Congo, au moment où le pays importe près de 95 de produits alimentaires »

SANTÉ PUBLIQUE

Un carnaval pour sensibiliser à la dangerosité des morsures de serpents

L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation et l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelle organise, depuis le week-end dernier, au boulevard Alfred-Raoul, un focus spécial pour informer l'opinion sur les méfaits des morsures de serpents.

Le carnaval scientifique initié est une grande exposition photos qui présentent au public toutes les espèces de serpents qu'on retrouve au Congo. Il se tient sur le thème « Serpents en République du Congo : intérêt, dangerosité et prise en charge à la suite d'une morsure », il est animé par le Dr Ange Ghislain Zassi-Boulou, un chercheur fûté, spécialiste des serpents.

Plus de 35.000 visiteurs sont attendus sur les lieux pour échanger avec le spécialiste sur la problématique des morsures de serpents considérés de nos jours comme étant un véritable problème de santé publique. Il a cité notamment une enquête de l'Organisation mondiale de la santé faisant état de ce « *qu'une personne décède toutes les quatre minutes d'envenimation à travers le monde* ».

Dans ses explications, le Dr Ange Ghislain Zassi-Boulou a fait savoir qu'il existe quatre familles de serpents venimeux et non venimeux au Congo. Il s'agit



Les brazzavillois suivant les explications du Dr Ange Ghislain Zassi-Boulou sur la dangerosité de l'envenimation/Adiac

des aglyphes qui ne présentent pas de danger pour l'homme, étant donné qu'ils n'ont pas de venin. Il y a aussi la famille des apisto-

noglyphes, deux catégories de serpents disposant d'un venin extrêmement dangereux et toxique.

Parmi ces reptiles, a souli-

plus mortel ainsi que les serpents dits 5 minutes qui lorsqu'ils te mordent, la mort s'en suit dans les 5 minutes qui suivent. Dans ses

remède le plus sûr est le sérum antivenin. Un produit malheureusement rare dans les officines pharmaceutiques. A l'issue de cette campagne, les responsables de Jovavic feront un plaidoyer auprès du gouvernement afin que l'Etat rende ces produits disponibles dans tout le pays. Après le boulevard, la sensibilisation aux morsures de serpents s'étendra dans les arrondissements et les départements.

Firmin Oyé

Les responsables de Jovavic feront un plaidoyer auprès du gouvernement afin que l'Etat rende ces produits disponibles dans tout le pays

glyphes, des serpents peu dangereux ; des proteroglyphes ainsi que les sole-

gné le chercheur, les vipères font partie des familles des serpents ayant le venin le

explications, l'animateur a souligné que lorsqu'on est mordu par un serpent, le

L'ACSPC adhère à la vaccination de routine à Pointe-Noire

La présidente de l'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC), Marianne Bayonne, a rassuré la presse de la gestion du projet d'accélération de la vaccination contre la Covid-19 et du renforcement du Programme élargi de vaccination (PEV) de routine à Pointe-Noire.

Financé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), ce projet avait pour objectif d'accroître l'adhésion à la vaccination de routine et d'atteindre une plus grande proportion de la population. « Depuis la levée de l'état d'urgence contre la Covid-19, les populations pensent que la maladie n'est plus. Alors que la maladie est toujours là, la période de crise est finie, la prévention doit toujours continuer. Il faut continuer de faire la promotion de la vaccination de routine qui inclut la vaccination contre la Covid-19 », a indiqué Marianne Bayonne, présidente de l'Association Congolaise pour la santé publique et communautaire.

Afin de mieux faire la promotion de la vaccination de routine et protéger les populations contre les maladies infectieuses et épidémiques, l'ACSPC a été assistée par la direction départementale des soins et services de santé de Pointe-Noire. Elle a collaboré avec la direction départementale de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire qui l'a aidée à cartographier et à identifier les

leaders scolaires.

Des stratégies avancées et mobiles comme des carnivals dans les arrondissements de Pointe-Noire, la distribution des flyers ont été adoptées ainsi que les actions de communication, de sensibilisation, de lutte contre la désinformation intensifiées, des échanges avec les chefs de quartiers qui sont les leaders communautaires, des réunions avec les médecins

chefs de districts sanitaires, la formation des équipes, la conception des spots en accord avec les médias, l'impression des affiches sur des grands panneaux ont été inscrites au nombre des acquis de cette campagne d'informations menée par l'ACSPC. « Nous avons recommandé que les structures sanitaires du pays soient approvisionnées en vaccins et en antigènes. Ce sont des

substances repérées par le système de défense de l'organisme, système immunitaire, qui produit alors un anticorps pour la détruire. L'anticorps se lie spécifiquement à l'antigène, à la manière d'une clé adaptée à une serrure », a expliqué Marianne Bayonne.

Rappelons qu'en mars 2022, le Congo avait reçu 3 231 110 doses de vaccins anti-Covid-19, dont 2 033 910 provenant du Mécanisme Covax, 372 000 du Fonds africain pour l'acquisition des vaccins, et 825 200 des accords bilatéraux et de dons. Au total, 818 931 doses ont été administrées et 11,09 % de la population a été complètement vaccinée.

Fortuné Ibara

« Depuis la levée de l'état d'urgence contre la Covid-19, les populations pensent que la maladie n'est plus. Alors que la maladie est toujours là, la période de crise est finie, la prévention doit toujours continuer. Il faut continuer de faire la promotion de la vaccination de routine qui inclut la vaccination contre la Covid-19 »

FESTIM AFRIQUE

La première édition se tiendra dans les deux Congo

La première édition du festival d'images d'Afrique (Festim Afrique) se déroulera à Brazzaville et Kinshasa sur le thème « L'Afrique que nous voulons ». Le lancement des préparatifs a eu lieu la semaine dernière à Brazzaville en présence des corps diplomatiques en poste en République du Congo.

L'annonce de la tenue de ce grand événement qui vise à promouvoir le tourisme culturel africain a été faite par le président international du Festim Afrique, Claudio Bénédicte Sama Kenegui. Ce festival placé sous l'impulsion des présidents de la République du Congo (RC), Denis Sassou N'Gusso, et de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, se déroulera en deux phases ; du 8 au 14 septembre à Brazzaville en RC et du 29 septembre au 5 octobre à Kinshasa en RDC. Les sites ou lieux retenus pour la tenue du Festim Afrique pour les deux Congo sont : Hôtel Olympic palace et le site de Ngabé (Pool nord) en ce qui concerne la RC et le Musée national de la RDC pour Kinshasa.

Le Festim Afrique a pour objectif de promouvoir le patrimoine naturel et culturel ainsi que les produits et services du Congo Brazzaville et de la RDC en donnant l'opportunité à leurs entreprises et artisans de les exposer et d'augmenter le commerce à travers Festim Afrique. Quant aux objectifs spécifiques, il s'agira de permettre à Festim Afrique de s'acquitter d'une de ses missions essentielles, celle de promouvoir l'image de l'Afrique en général, du Congo Brazzaville en particulier et des partenaires comme la RDC, qui est un partenaire traditionnel



Les participants posant après la cérémonie du lancement officiel des préparatifs du Festim Afrique/Adiac

du tourisme culturel très important.

Festim Afrique va permettre aux produits du Congo Brazzaville et de la RDC d'avoir une visibilité à l'exportation dans la zone Zlecaf.

Festim, un instrument de la diplomatie culturelle et touristique africain

L'organisation du Festim Afrique est confiée à un comité de coordination ou co-

mité technique supervisé par un comité de pilotage de plus haut niveau qui sera consulté sur toutes les importantes questions ayant trait à l'évènement. Les groupes cibles étant le public du Congo Brazzaville et celui du Congo Kinshasa, de même que le public de l'intérieur du Congo Brazzaville et de la RDC ainsi que les visiteurs de la Zlecaf et autres CER partenaires du monde entier. Les invités sont les dignitaires et

personnalités (les hauts cadres des deux pays hôtes de Festim Afrique et des autres pays amis, les diplomates, les organisations du système des Nations unies, les agences de coopération au développement, les associations, les confessions religieuses, les artistes, etc.). Instrument de la diplomatie culturelle et touristique africain, le Festim Afrique a été mis en place pour accélérer le développement des industries

culturelles et touristiques en Afrique. Il va contribuer à intégrer la diplomatie culturelle et touristique dans les politiques et programmes de développement des industries culturelles et touristiques nationaux et internationaux, en ciblant plus particulièrement les groupes autochtones défavorisés, les communautés locales, les ressources naturelles et sites du tourisme culturel à promouvoir. Pour le président du comité d'organisation, plusieurs raisons militent en faveur de la tenue de deux phases de la première édition de Festim Afrique dans les deux Congo. Il s'agit, entre autres, du souhait de sa régularité jusqu'à son amplification internationale ; la prise en compte du patrimoine naturel et culturel dans l'élaboration des politiques et programmes par les pays africains pour leur intégration dans la Zlecaf ; exposition de nouvelles réalités naturelles et culturelles des Communautés africaines jusqu'à présent méconnues ; l'existence de nouveaux produits et de la technologie inconnus sans oublier la nécessité d'offrir aux opérateurs économiques de la RDC et du Congo Brazzaville un espace grand public pour leur promotion à moindre coût.

Notons que le comité régional des experts est présidé par Fidèle Nsengumukiza.

Bruno Okokana

Le Festim Afrique a pour objectif de promouvoir le patrimoine naturel et culturel ainsi que les produits et services du Congo Brazzaville et de la RDC en donnant l'opportunité à leurs entreprises et artisans de les exposer et d'augmenter le commerce à travers Festim Afrique.

DAK'ART 2024

Les inscriptions se poursuivent

Les artistes qui veulent participer à la grande biennale des arts de Dakar 2024 ont jusqu'au 15 septembre 2023 pour soumettre leurs candidatures.

La biennale des arts de Dakar encore appelée Dak'Art est l'une des principales manifestations d'art contemporain africain consacré à la sélection des artistes vivant sur et hors du continent (la diaspora). Neuf disciplines sont sélectionnées à cette quinzième édition : les arts de la scène, la sculpture, la peinture, le graffiti, les installations, la photographie, les arts du textile, l'art vidéo, le mix média.

Les intéressés sont appelés à soumettre leur formulaire de candidature dûment rempli et un dossier complet qui doit comprendre une biographie de 20 à

25 lignes maximum en français et en anglais ; un curriculum vitae détaillé ; deux photos d'identité récentes en haute résolution ; Une copie scannée du passeport en cours de validité au moins jusqu'au 31 mars 2025; cinq reproductions en haute définition (300dpi pour 30x50 cm) d'œuvres inédites datant au plus d'octobre 2022 (propriété de l'artiste) sur support papier ou numérique (photographies, USB, CD), la mention du nom du photographe est obligatoire de même que celle de la date de création, un texte de présentation des œuvres et

leur fiche technique obligatoire (références des œuvres, titres, dimensions, poids, volumes, année de création, matériaux utilisés, valeur des œuvres et valeur d'assurance, adresses des lieux de provenance et de livraison des œuvres à l'issue de l'édition 2024 de la biennale).

Tous ces éléments doivent être mis sur une clé USB à envoyer par e-mail à opencall2024@biennale-dakar.org et par courrier avant le 15 septembre 2023, au Secrétariat général de la biennale de Dakar, situé à l'adresse suivante : 19 avenue Hassan II 1er étage. BP 3865. Dakar Sénégal.

Les candidats doivent également fournir des copies d'articles de revues d'art et de textes critiques sur l'œuvre de l'artiste, d'un ou de plusieurs témoignages d'experts reconnus, une lettre d'engagement de l'artiste qui, en cas de sélection, accepte de prendre en charge l'emballage des œuvres avec indication de leurs dimensions, de leurs poids et de leurs volumes après emballage. Les œuvres destinées à l'exposition internationale doivent être emballées adéquatement et expédiées dans des caisses à couvercles vissés afin de faciliter leur réexpédition. Elles doivent

être prêtes un mois au plus tard, après la notification à l'artiste de sa sélection pour la biennale. Elles doivent être facilement transportables. Les œuvres proposées doivent être inédites et ne doivent pas avoir déjà été présentées.

Signalons que la biennale des arts de Dakar a été instituée depuis 1989 par l'État du Sénégal. Sa première édition a eu lieu en 1990, celle-ci a été dédiée à la littérature puis à l'art contemporain en 1992. C'est à partir de 1996 qu'elle a été consacrée à la création africaine contemporaine.

Rosalie Tsiankolela

PÉTANQUE

Le club Aidec de Brazzaville champion du Congo

Le club Action internationale pour le développement et l'échange avec le Congo (Aidec), déjà vainqueur au championnat départemental, a confirmé, le 27 août, sa bonne forme en s'imposant en finale 13-4 devant Amical des boulistes du Congo (ABC).

Aidec remporte ainsi la 9e édition du championnat national qui a repris ses droits après sept longues années d'interruption. «ABC n'est pas un faible adversaire. On était sous pression parce qu'ABC avait remporté la Coupe du Congo. On n'a pas pu gérer cette pression avant mais, une fois entrée dans le match, tout a été facile. Nous demandons aux autorités de soutenir ce sport », a commenté Japhet Bakela l'un des joueurs d'Aidec.

ABC peut toutefois se consoler de la finale de la 6e édition de la Coupe du Congo qu'il a remportée devant Tié-tié de Pointe-Noire. Au terme d'une rencontre riche en suspense et en rebondissement, les Brazzavillois ont pu l'emporter 13-12. « Sept ans après, nous venons de remporter cette compétition. Il fallait le faire pour éviter une saison blanche », a souligné Claudelon Banzouzi le joueur d'ABC. En finale de tir de précision, Jean Claude Mandozzi l'emporte devant Fretas Mabondou (30-21).



L'équipe d'Aidec officiellement consacrée championne du CongoAdiac

« Je vous exhorte à capitaliser l'expérience de cette compétition, doubler d'efforts et de détermination car lorsqu'on joue soit on gagne soit on apprend. On ne perd jamais »

Le président de la Fédération congolaise des sports de boules a salué le déroulement de la compétition qui, selon lui, a été à la hauteur des attentes. Talance Nsouary Mafoumba a, par ailleurs, révélé avoir identifié et présélectionné une dizaine de joueurs pour préparer la phase finale de la Coupe du monde prévue du 9 au 12 septembre à Cotonou au Bénin. Parmi eux, il y a des finalistes de tirs de précision. « Je vous exhorte à capitaliser l'expérience de cette compétition, doubler d'efforts et de détermination car lorsqu'on joue soit on gagne soit on apprend. On ne perd jamais », a précisé le président de la Fécoboules. Les deux compétitions ont permis, selon le représentant du ministère à la fédération, de se convaincre de la performance technique de l'élite nationale du sport de boules. Likoué Furet a, par ailleurs, exhorté la fédération à une impérieuse préparation à l'orée de la Coupe du monde.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 7e journée, 1re division

Ryan Bidounga était titulaire lors du coup d'envoi du déplacement du CSKA 1948 chez le voisin du Slavia Sofia. Rappelons que le défenseur central avait fait son retour dans le groupe la semaine dernière après cinq mois et demi d'absence : blessé en sélection en mars dernier, il n'a plus joué le moindre match depuis le 12 mars. Suffisant, toutefois, pour être appelé en sélection par Paul Put, face à la Gambie la semaine prochaine.

France, 4e journée, 2e division

En match décalé, Annecy est tenu en échec par Saint-Etienne (1-1). Titulaire, Kévin Mouanga a livré une prestation solide face à l'ASSE. Dans les rangs verts, Niels Nkounkou, en instance

de départ, manquait à l'appel.

France, 3e journée, 3e division

Rouen rapporte un point de son déplacement à Versailles (2-2). Titulaire face à son ancien club, dont il avait été l'artisan de la montée en 2021-2022 avec 10 buts, Christopher Ibayi a survolé la rencontre : à la 28e, son coup-franc est repoussé par la barre sur Ghedjemis, qui égalise.

A la 77e, il reprend un centre de Lopyy...sur le poteau. L'avant-centre de 28 ans, qui a inscrit 22 buts la saison dernière, a débloqué son compteur en marquant de la tête à la 83e, permettant aux Normands de rentrer avec un point et de rester invaincus cette saison.

Italie, 2e journée, 1re division



Une barre, un poteau et le premier but de sa saison pour Christopher Ibayi (DR)

Cagliari s'incline à domicile face à l'Inter (0-2). Antoine Makoumbou était associé au Ghanéen Sulemana dans l'entrejeu et a joué l'intégralité du match.

Israël, 1re journée, 1re division

L'Hapoel Haïfa débute par faitement sa saison par un succès chez le Beitar Jérusalem (2-1). En défense centrale, Fernand Mayembo a disputé l'intégralité de la rencontre.

Depuis son départ d'Ajaccio, après une ultime apparition

en Ligue 2, « Fédé » a joué deux matches de Coupe de la Ligue israélienne, portant à quatre le nombre de matches joués en août. Pas suffisant pour faire son retour en sélection ?

Camille Delourme



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Assistant(e) de Projet MEAL pour son projet Food For Education "FFE"

L'Assistant(e) de Projet MEAL sous la supervision du Program Manager I aura pour rôle de :

- Appuyer le suivi d'activités du projet sur le terrain et au bureau, en s'assurant du respect des calendriers de mise en œuvre conformément sur le plan détaillé d'activités et du renforcement de l'adhésion aux systèmes pour la mise en œuvre de projets de qualité.
- Coordonner la communication et faciliter le partage d'informations relatives aux activités du projet entre l'équipe du projet, les partenaires de mise en œuvre et les participants au projet au niveau communautaire pour aider les partenaires locaux à renforcer l'intérêt, l'implication et les réseaux d'appui de la communauté.
- Assister dans la mise en œuvre du mécanisme de feedback et réponse (MFPR) du projet Food For Education/McGovern-Dole (FFE/MGD). Apporter un soutien pour rechercher activement un feedback des membres des communautés cibles et autres parties prenantes, selon la définition du MFPR, et pour répondre à ce feedback.
- En coordination avec l'équipe du projet FFE/ MGD, appuyer les rencontres de renforcement des capacités relatives au MEAL (formations sur les bonnes pratiques, cibles des ouvrages à construire...)

Formation, expérience et capacités requises

- Bac+2 exigé, Licence souhaitée. Au minimum 2 années de travail ou de volontariat dans le développement dans une organisation internationale est un plus.
- Connaissances en informatique nécessaires : outils de rapportage Excel ; power BI...

-Maîtrise du Français, la connaissance de l'Anglais et langues locales serait un atout

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste peut être récupérée au bureau CRS, près de l'école Remo, Quartier Air Afrique.

Les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 13 septembre 2023 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Assistant(e) de Projet MEAL » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption. Représentant Résident



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Chargé(e) de Projet SILC pour son projet Food For Education "FFE"

Chargé(e) de Projet SILC sous la supervision du Program Manager I aura pour rôle de :

- Appuyer la coordination et la mise en œuvre de toutes les activités du projet qui vous sont assignées, selon ce qui est indiqué dans le plan détaillé de mise en œuvre, dans la ligne des principes et normes de qualité des programmes de CRS, des exigences des bailleurs de fonds et des bonnes pratiques.
- Suivre toute les difficultés et/ou les lacunes identifiées et en rendre compte pour orienter les ajustements aux plans et aux calendriers de mise en œuvre.
- Collecter des informations sur les besoins en capacité du personnel et les besoins d'assistance technique des organisations partenaires et suivre les activités de renforcement des capacités et d'appui technique pour qu'elles aient un impact effectif.

Formation, expérience et capacités requises

- Bac+2 exigé, Licence souhaitée. Au minimum 4ans d'expérience professionnelle en appui aux projets. Une expérience dans le microfinance/communautés d'épargne et de prêts internes et pour une ONG serait un plus.
- Expérience dans la préparation participative de plans d'action et l'implication communautaire, dans le suivi des projets et la collecte de données pertinentes souhaitée.
- Expérience de l'utilisation de MS Windows et des logiciels MS Office (Excel, Word, PowerPoint).

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

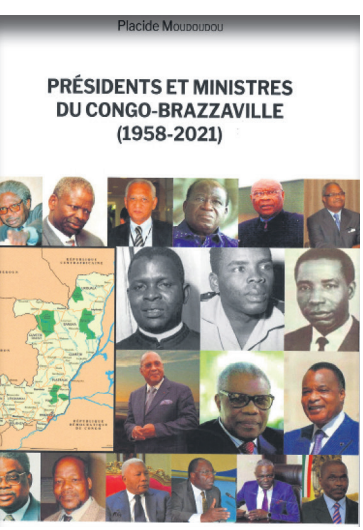
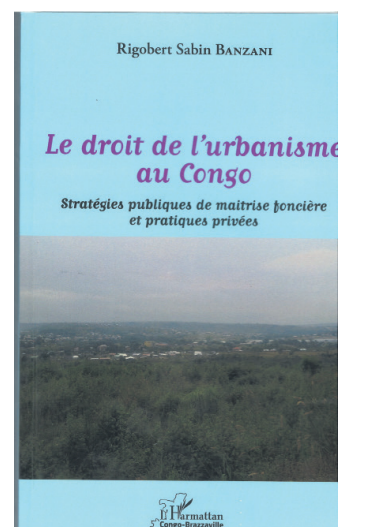
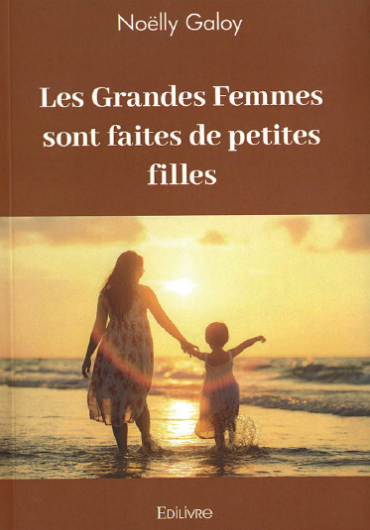
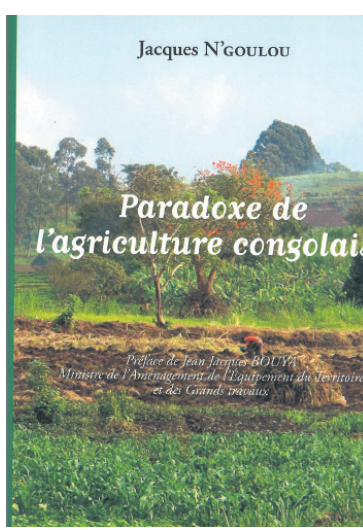
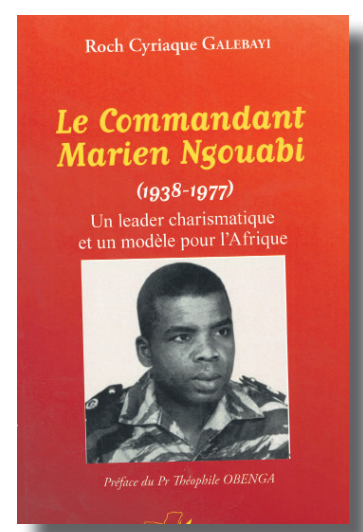
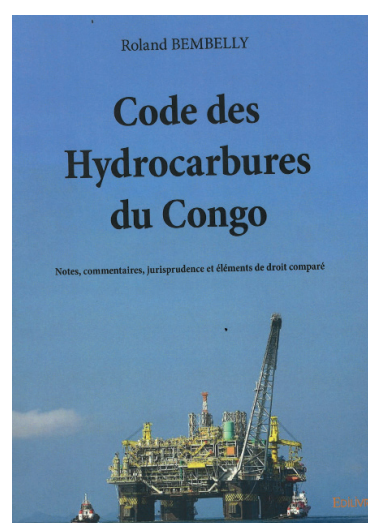
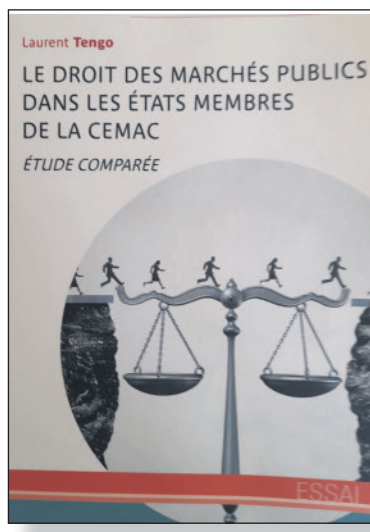
La description complète du poste peut être récupérée au bureau CRS, près de l'école Remo, Quartier Air Afrique.

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le 13 septembre 2023 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Chargé(e) de Projet SILC » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption. Représentant Résident

LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



PAIX MONDIALE

Le 29 août, journée internationale contre les essais nucléaires

Depuis 2009, le 29 août est la journée internationale contre les essais nucléaires. Elle est notamment consacrée à la promotion de l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

C'est le 2 décembre 2009 que l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé le 29 août « Journée internationale contre les essais nucléaires » en adoptant la résolution 64/35. Cette résolution a été promue par le Kazakhstan et soutenue par un grand nombre de pays, afin de commémorer la fermeture du polygone d'essais nucléaires de Semipalatinsk, le 29 août 1991. Il va sans dire que la journée du 29 août est aussi l'occasion de promouvoir le TICE ainsi que son entrée en vigueur.

On retient que la France compte parmi les premiers États à avoir signé en septembre 1996 et ratifié, dès avril 1998, le traité visant à interdire toutes les explosions de type nucléaire. Le site d'expérimentations nucléaires dans le Pacifique a d'ailleurs été définitivement démantelé en 1998, et cela de façon transparente et ouverte à l'égard de la communauté internationale. A ce titre, la France soutient activement l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Dans la promotion de la paix, la France est attachée à la logique d'un désarmement qui sert la sécurité et la stabilité mondiale. D'où le président français, Emmanuel Macron, disait en février 2020: « En matière de désarmement nucléaire, j'appelle ainsi tous les États à nous rejoindre autour d'un agenda simple, en application de l'article VI du TNP, [notamment] autour [...] de la préservation et l'universalisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous y sommes engagés. »

Depuis que les essais d'armes nucléaires ont débuté au milieu du vingtième siècle, le premier datant du 16 juillet 1945, près de 2 000 ont été effectués. Si les effets dévastateurs de ces essais sur la vie humaine n'ont guère été pris en considération, on s'est encore moins préoccupé des retombées radioactives de ceux conduits dans l'atmosphère. Au départ, détenir des armes nucléaires était un témoignage de puissance scientifique

ou militaire. Avec le recul et l'expérience, il est apparu que les essais nucléaires peuvent avoir des conséquences redoutables et tragiques, surtout en cas de défaillances dans les conditions de réalisation, d'autant que les armes nucléaires actuelles sont beaucoup plus puissantes et destructrices. Les incidents survenus ultérieurement partout dans le

« Un monde sans armes nucléaires serait un bien public mondial de premier ordre »

monde justifie sans réserve la proclamation d'une Journée internationale contre les essais nucléaires. Cet événement est l'occasion de manifestations, activités et messages pédago-

giques destinés à capter l'attention du monde et de montrer combien il est indispensable d'unir les efforts pour empêcher la poursuite de ces essais. L'instrument international visant à mettre un terme à toutes les formes d'essais nucléaires est le TICE

L'année 2010 a marqué la célébration inaugurale de la Journée internationale contre les essais nucléaires. Chaque année depuis lors, la Journée est observée grâce à des activités menées en coordination dans le monde entier, notamment des colloques, des conférences, des expositions, des compétitions, des publications, des conférences données dans des institutions universitaires, des programmes diffusés dans les médias, etc. Plusieurs manifestations ont également été organisées au Siège de l'Organisation des Nations unies (ONU). Depuis la proclamation de cette Journée, nombre d'avancées bilatérales et multilatérales au niveau des gouvernements ainsi que de vastes mouvements

de la société civile et les efforts ont contribué à faire progresser la cause de l'interdiction des essais nucléaires. L'ancien secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, déclarait qu'« un monde sans armes nucléaires serait un bien public mondial de premier ordre ». Ainsi donc, l'on devrait considérer comme « vitale » une interdiction des armes nucléaires, tous les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires se sont engagés à œuvrer en faveur « de la paix et de la sécurité d'un monde sans armes nucléaires ».

Notons que la Journée internationale contre les essais nucléaires, s'ajoutant à d'autres manifestations et actions a contribué à ouvrir des perspectives plus favorables quant à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Des progrès visibles ont été observés sur divers fronts, mais des problèmes demeurent. L'espoir de l'ONU est qu'un jour toutes les armes nucléaires soient éliminées.

Faustin Akono



AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE POSTE DE CONSULTANT EN COMMUNICATION (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR) est une entité publique indépendante, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Créée par loi no 18-2019 du 24 mai 2019, la CNTR a pour rôle de veiller à la bonne gouvernance des finances publiques en République du Congo.

La CNTR s'est dotée d'un plan pluriannuel de communication. De ce fait, elle recherche un consultant en communication pour collaborer à la mise en œuvre de ce plan.

Le consultant en communication sera basé au siège de la CNTR à Brazzaville.

Description du poste

Sous l'autorité du Président, le consultant a pour missions de :

- Assurer la notoriété et la visibilité des actions de la CNTR ;
- Faire connaître la commission auprès des acteurs cibles et du grand public ;
- Sensibiliser les publics internes et externes sur les enjeux et acquis des réformes de la bonne gouvernance économique et financière ;
- Fédérer les responsables et les cadres de l'administration publique autour des exigences de la transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques ;
- Participer à l'enracinement d'une culture de transparence dans l'exercice des fonctions des mandataires de l'Etat ;
- Faire une large diffusion des rapports d'activités et de mission de la CNTR auprès de tout type de public.

Profil recherché et expériences

Diplômes supérieurs (BAC+5) en commu-

nication, relations publiques, journalisme, relations internationales ;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la communication institutionnelle

Avoir une expérience avérée dans une organisation / mission internationale serait un atout ;

Avoir une bonne connaissance des finances publiques ; Savoir prendre des initiatives.

Dossiers à fournir

Un curriculum vitae (CV) actualisé et signé du candidat

Lettre de motivation

Diplômes, attestations de fin de formations

Attestations de services faits relatives aux missions déjà réalisées.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse mail cntr.congo@gmail.com 1 www.cntr-cg.org avec objet « candidature au poste de consultant en communication » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à Mpila / Brazzaville au plus tard le 15 septembre 2023.

Fait à Brazzaville, le 25 août 2023

Le Président
Joseph MANA FOUARFOUA

AVIS DE RECHERCHE

Dans le cadre du lancement de ses activités, l'ETABLISSEMENT MB de la place exerçant dans l'imprimerie et autres prestations recherche un profil suivant :

Un opérateur de saisie ayant de la maîtrise de l'infographie, le pack-office avancé et une expérience suffisante dans l'utilisation des machines : imprimante, copieur, scanner, plastificateur, press à chaud pour impression sur tee shirt, press machine COMBO pour impression sur autres supports bouteille, casquette, stylo, clé USB), imprimante gros format (traceur), etc.

Poste basé à Brazzaville

Date limite : 15 septembre 2023

Merci d'envoyer une Lettre de motivation adressée au Responsable gérant et un CV détaillé aux adresses suivantes : info.mpan.biyala.badogo@gmail.com copie julian.likibi2022@gmail.com

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

MISSION HUMANITAIRE

La Croix-Rouge française ferme ses portes au Congo

Le chef de la délégation de la Croix-Rouge française des deux Congo (CRF), David Boisson, a annoncé le 28 août la cessation des activités de cette structure humanitaire après vingt-neuf ans au Congo.

La fermeture des portes de la délégation est due aux contraintes financières, a indiqué David Boisson lors de l'atelier du projet de renforcement de la résilience des populations et des institutions locales face aux risques de catastrophes dans le pays. La cessation de ses activités au pays permettra à la Croix-Rouge congolaise de monter en leadership, a-t-il ajouté. Présente au Congo depuis 1994, la CRF est intervenue dans le domaine de la santé, la gestion des risques de catastrophes et la réponse aux urgences. De même, elle a concouru au développement des sociétés nationales du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En ce qui concerne le volet santé, la CRF a contribué pendant vingt ans à la lutte contre le VIH-sida et la tuberculose à travers la mise en place des centres de traitement ambulatoire de Brazzaville, et Pointe-Noire en 1994 et 1998, dont la

mission a été d'accueillir les patients référés par les unités de prises en charge des personnes vivant avec le VIH-sida. « Dans la continuité, il y a eu la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial, en qualité de principal bénéficiaire sur le volet communautaire entre 2011 et 2017, puis sur le volet institutionnel de 2018 à 2020 », a indiqué David Boisson. Elle a également



« Au moment où les portes de la délégation de la CRF vont fermer, je voudrais offrir une expression de la gratitude de la Croix-Rouge congolaise à son gouvernement par l'intermédiaire du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire à accompagner avec toute sa bienveillance et son cadrage opérationnel ce partenariat »

appuyé les autorités sanitaires dans la réponse nationale et contribué à l'élaboration d'un plan national de contingence multirisques épidémie au Congo et à la constitution d'un stock de contingence national à destination de la direction

de l'épidémiologie et la lutte contre la maladie. La CRF a été responsable de la gestion de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution des produits de santé de la subvention, incluant les antirétroviraux et médicaments anti-tuberculeux correspondant aux

besoin de 90% de la file active des patients du pays.

Par ailleurs, la CRF a accompagné la Croix-Rouge congolaise dans l'amélioration de l'offre de santé et l'accès à l'éducation des jeunes filles, l'accès à l'eau et à l'assainissement dans des écoles et centres de santé des départements ainsi que des formations en matière de secours et bien d'autres. Le président national de la Croix-

ajoutant que les portes de la structure humanitaire congolaise restent ouvertes à tout partenaire désireux de s'inscrire dans le processus de modernisation de la CRC.

Selon lui, la structure humanitaire congolaise reste disponible à tout appel ou d'un autre format de la CRF à pouvoir travailler pour le bien de la communauté. « Au moment où les portes de la délégation de la CRF vont fermer, je voudrais offrir une expression de la gratitude de la Croix-Rouge congolaise à son gouvernement par l'intermédiaire du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire à accompagner avec toute sa bienveillance et son cadrage opérationnel ce partenariat », a-t-il déclaré.

Notons que la clôture de cet atelier a été marquée d'une session honorifique avec la remise des certificats et cadeaux à la délégation de la CRF. Toutefois, les responsables de la CRC ont, eux aussi, reçu des cadeaux.

Lydie Gisèle Oka

DISPARITION

Hilaire Mounthault a tiré sa révérence

Le médiateur de la République, Hilaire Mounthault, s'est éteint le 26 août à Brazzaville à l'âge de 92 ans. Acteur politique depuis l'indépendance du Congo en 1960, il est promu au gouvernement comme ministre des Transports et de l'Aviation civile après le mouvement du 5 février 1979.

Parmi ses réalisations, on peut citer la construction de la clôture de l'aéroport Maya-Maya en mur de plaques de béton pour protéger le terrain de l'aéroport contre l'occupation anarchique et l'achèvement en 1984 des travaux de réalisation du Chemin de fer Congo-Océan.

Membre du bureau politique du Parti congolais du travail issu du troisième congrès ordinaire tenu du 27 au 31 juillet 1984, il est nommé le 22 décembre 2001 médiateur de la République par le chef de l'Etat, institution constitutionnelle fonctionnant comme une « autorité indépendante » chargée de simplifier et d'humaniser les rapports entre l'administration publique et les administrés. Il a exercé avec un grand esprit républicain ses fonctions de médiateur de la République. Il a succédé à Victor Tamba Tamba dont le mandat a été interrompu par les événements du 5 juin. Nommé pour un mandat de trois ans, il est resté à ce poste jusqu'à sa disparition.



Jean Jacques Koubemba

DÉGRADATION DE LA RN2

Une intervention rapide sollicitée à Gamboma

La pluie diluvienne qui s'est abattue, le 28 août, sur la communauté urbaine de Gamboma, dans le département des Plateaux, a causé d'énormes dégâts sur la route nationale n°2 (RN2). Une bonne partie de la chaussée s'est considérablement dégradée au point de rendre la circulation difficile.



Une partie de la chaussée dégradée. DR

« De la caserne militaire jusqu'à quelques mètres du pont sur la Nkeni, la chaussée s'est affaissée. Il faut une intervention rapide des pouvoirs publics », a déclaré le maire de Gamboma, Félicien Ernest Ondzia, interrogé par nos confrères de Radio Congo. Les sources concordantes précisent, par ailleurs, qu'au niveau de la zone dégradée qui, du reste, est une montagne, les compagnies de transports descendent les passagers pour éviter le pire. Le relief de la zone concernée est tel qu'il est quasiment impossible de

créer une déviation. Les autorités locales envisagent barrer la route aux poids lourds afin de ne pas aggraver la situation.

Seulement, la RN2 relie le Congo à d'autres pays comme le Cameroun et la Centrafrique. L'approvisionnement de Brazzaville, la capitale, en produits alimentaires venus de la zone septentrionale connaîtra un coup. De même que pour les produits venant de la zone méridionale du pays. L'urgence est donc signalée pour trouver le plus tôt possible la solution à cet épineux problème.

Rominique Makaya